

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 14 (1941)

**Heft:** 3

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

# habitation

**Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne**  
**Section romande de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.)**  
**Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne (S. C. H.)**  
**Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieusseux, Genève (S. C. H.)**  
**Société genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève**  
**Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A.D.E.A.)**  
**Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S. D. T.)**

## administration

Case postale Chauderon, Lausanne

## rédaction

A. Hoechel, téléphone 2 82 73  
78, rue de Lausanne, à Genève

## édition

Section romande de l'Union suisse  
pour l'amélioration du logement  
28, rue de Bourg, à Lausanne

### Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch.; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S.; Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch.; A. Guyonnet, arch.; Dr A. Montandon. NEUCHATEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

### Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.40. Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques II 6622

## S.T.S. SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT ZURICH, TIEFENHÖFE, 11 - TÉL. 3 54 26

### Liste des emplois vacants

- 204 Jeune technicien ou dessinateur en bâtiment, si possible candidat ayant fait un apprentissage régulier de menuisier ou désirant être introduit dans l'ébénisterie et la menuiserie de construction. Entrée au plus tôt. Engagement de plus longue durée en cas de convenance. Menuiserie-ébénisterie du voisinage de Zurich.
- 226 Technicien en bâtiment, éventuellement dessinateur, sûr et indépendant dans l'élaboration des plans et ayant, si possible, quelques expériences de chantier, demandé pour l'élaboration des plans pour maisons d'habitation et bâtiments industriels. Entrée à convenir. Bureau d'architecte de Heilbronn (Allemagne). Connaissance de la langue allemande indispensable.
- 228 Technicien-contracteur en bâtiment et génie civil, bon dessinateur, pour l'exécution indépendante des plans de détail, à côté de projets et de quelques conduites de travaux. Connaissances en statique (béton armé et construction en bois). Problèmes variés en construction de bâtiments industriels et en statique. Quelques connaissances en architecture d'intérieur désirables. Bureau d'architecte et d'ingénieur de l'Allgäu (Bavière, Allemagne). Connaissance de la langue allemande indispensable.
- 248 Technicien ou dessinateur en bâtiment, très habile au dessin, pour maisons d'habitation. Entrée immédiate. Bureau d'architecte de Zurich.
- 256 a) Technicien en bâtiment diplômé, absolument sûr à tous égards, expérimenté dans l'établissement des devis, des métiers et dans les décomptes, demandé en qualité de chef de chantier pour la construction de blocs d'habitation d'une certaine étendue. Age jusqu'à quarante ans.
- b) Architecte, diplômé d'une école technique supérieure, ayant des aptitudes artistiques, demandé pour l'élaboration d'un projet de construction intéressant et d'une certaine importance. Quelques années de pratique de bureau désirables. Entrée à convenir. Bureau d'architecte de Stuttgart (Allemagne). Connaissances de la langue allemande nécessaires.
- 302 Jeune technicien en bâtiment diplômé, ayant des aptitudes d'organisation et versé en calculs de fabrication, pour la direction d'une importante fabrique de pierres artificielles. Entrée à convenir. Suisse orientale.
- 308 Quelques techniciens en bâtiment et en béton armé ayant de la pratique, habiles dessinateurs de plans. Entrée à convenir. Bureau d'architectes et d'ingénieurs à Linz a. d. Donau (ancienne Autriche). Connaissance de la langue allemande indispensable.
- 310 Architecte ou technicien en bâtiment, candidats qualifiés, disposant d'une assez longue pratique, indépendants et sûrs dans les projets, ainsi que dans l'établissement des devis et des décomptes, ayant également les qualités requises dans les rapports avec les autorités et les entrepreneurs. Entrée à convenir. Importants travaux de construction en colonies d'habitation. Prusse occidentale (Allemagne). Connaissance de la langue allemande indispensable.
- 312 Quelques architectes et techniciens en bâtiment disposant d'expérience pratique, demandés pour travaux de bureau, élaboration de projets, plans de détail et devis, etc. Entrée au plus tôt. Bureau d'architecte de Stuttgart (Allemagne). Connaissance de la langue allemande indispensable.
- 330 Jeune technicien en bâtiment ou architecte ayant des expériences en projets. Entrée immédiate. Durée de quelques mois. Age : de 25 à 35 ans. Bureau d'architecte de la Suisse centrale.
- 332 Technicien en bâtiment ayant de la pratique en construction de bâtiments industriels, demandé pour le bureau des constructions d'une entreprise industrielle. Entrée au plus tôt, pour une durée de 3 à 4 mois. Candidats de langue française, de préférence. Suisse romande.
- 336 Plusieurs architectes et techniciens en bâtiment ayant des aptitudes artistiques et très bons dessinateurs. Entrée à convenir. Connaissance de l'allemand indispensable. Bureau d'architecte de Salzburg (ancienne Autriche), Allemagne.
- 342 Plusieurs architectes ou techniciens en bâtiment ayant quelques années de pratique et disposant d'expérience en projets et en détails, ainsi que des connaissances dans la direction des travaux, à même d'assurer la surveillance de l'exécution des projets personnellement élaborés. Entrée à convenir. Bureau d'architecte de Graz (ancienne Autriche), Allemagne. Connaissance de la langue allemande indispensable.
- 348 Jeune technicien ou dessinateur en bâtiment pour l'élaboration des plans de soumission (Eingabepläne) et d'exécution d'après des esquisses, très bon dessinateur.
- 360 Technicien en bâtiment qualifié, capable et indépendant au travail, éventuellement dessinateur en bâtiment. Activité de bureau (plans de détail, etc.). Entrée immédiate. Engagement d'une durée de quelques mois. Bureau d'architecte de Zurich.
- 364 Jeune technicien en bâtiment diplômé (de préférence ancien élève du Technicum de Winterthour), demandé pour travail de bureau. Entrée au plus tôt. Engagement de plus longue durée. Bureau d'architecte de Suisse orientale.
- 378 Jeune technicien en bâtiment ayant quelque pratique de bureau, très bon dessinateur, versé dans l'élaboration des plans et détails d'exécution. Entrée immédiate pour environ 2 à 3 mois. Éventuellement engagement de plus longue durée. Bureau d'architecte du canton de Thurgovie.
- 384 Technicien ou dessinateur en bâtiment, dessinateur qualifié disposant de quelque pratique de bureau, pour l'élaboration des plans et détails d'exécution. Entrée immédiate. Engagement d'une durée de 2 à 3 mois. Bureau d'architecte de Suisse orientale.
- 388 Technicien ou dessinateur en bâtiment, capable et expérimenté, versé dans les métiers, etc., demandé pour activité de bureau. Entrée immédiate. Engagement de plus longue durée en cas de convenance. Bureau d'architecte des Grisons.
- Sont pourvus les numéros de 1940 : 830, 858, 890.  
de 1941 : 20, 36, 84, 90.

## F.A.S. SECTION ROMANDE DE LA FÉDÉRATION DES ARCHITECTES SUISSES

### SECTION ROMANDE :

Président : H.-G. Lesemann, rue Pierre-Fatio, 14, Genève.  
Vice-président : Edmond Fatio, Tertasse, 5, Genève.

Secrétaire-trésorier : F. Quétant, rue Saint-Laurent, 2, Genève.

### GROUPE DE GENÈVE :

Président : John Torcapel, chemin Krieg, 76, Genève.

Vice-président : Henry Minner, rue du Rhône, 96, Genève.

Secrétaire : Marcel Bonnard, route de Malagnou, 77, Genève.

Trésorier : Louis Vincent, rue Pierre-Fatio, 14, Genève.

## annonces et renseignements commerciaux • nouvelles et communiqués divers • documentation

**S.D.T.**

**SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNI-CIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE**

Fondée en 1919 — Compte de chèques postaux II 3209

La S.D.T., au cours de son assemblée générale du 15 février, a renouvelé son comité comme suit :

Président :	<b>M. Pierre Duplan,</b> 15, rue de Marterey	Tél. bur. 2 49 71	Tél. partic. 2 39 12
Vice-président :	<b>M. Ernest Richard,</b> 6, avenue 24-Janvier	—	2 63 37
Secrétaire :	<b>M. William Cruchet,</b> 14, avenue de Riant-Mont	—	—
Secrétaire-correspond. :	<b>M. Pierre Monot,</b> 9, avenue Verdeil	5 28 72	3 29 70
Caissier :	<b>M. Marcel Tellier,</b> Paudex	—	3 14 64
SERVICE DE PLACEMENT :	<b>M. Ernest Richard,</b> 6, avenue du 24-Janvier	—	2 63 37

**A.D.E.A.**

**ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE**

Fondée en 1919 — Adresser la correspondance au président — Chèques postaux I 4624

Local :	Brasserie de la Cigogne, 17, place Longemalle.		
COMITÉ POUR L'EXERCICE 1938-1939 :			
Président :	<b>M. René Lachenal,</b> 25, av. du Devin-du-Village	Tél. bureau 4 50 37	Tél. partic. —
Vice-président :	<b>M. Henri Berthoud,</b> 1, rue du Pré-Naïve	—	4 06 60
Secrétaire :	<b>M. Pierre Du Bochet,</b> Petit-Port, Vésenaz	—	—
Vice-secrétaire :	<b>M. Edouard Gollion,</b> 110b, rue de Carouge	—	—
Trésorier	<b>M. William Buttix,</b>	—	—
Offres d'empl. :	87, rue de Lausanne	2 67 77	—
Organisation professionn. :	38, rue de Lyon	—	—
Bulletin spect. popul. :	<b>M. Paul Amey,</b> 5, rue de Carouge	4 82 00	—

**S.A.L.**

**SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT — GENÈVE**

Président : M. Roger Huelin, directeur, 54 bis, rue Malagnou.  
Secrétaire : Emile-Albert Favre, architecte, 5, Cour St-Pierre.  
Trésorier : Roger Rehfous, 32 bis, rue de Lyon.  
Autres membres du comité : Dr Betchov, A. Höchel, Ed. Wiedmer, Dr H. Christiani, Edm. Fatio, Guillaume Fatio, A. Guyonet, Meyer-Cayla, D. Montandon, O. Oltramare, F. Quétant, F. Reverdin, Mlle Rivier, R. Schwertz, Dr Zoppino.  
Adresser la correspondance au président ou au secrétaire.  
Compte de chèques postaux I 1556. Les membres de la société reçoivent l'abonnement gratuit à la revue « Habitation ».

**U.S.A.L.**

**SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT**

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.  
Vice-présid. : Arthur Freymond.  
Secrétaire : M. Veillard, 2, Grand-Pont, Lausanne.  
Trésorier : F. Ribi, 26, chemin du Mont-Tendre, Lausanne.  
Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Höchel, M. Weiss, M. Jaton, C. Burklin, A. Jaquet, M. Lateltin.

**S.C.H.**

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION GENÈVE**

Président : M. Charles Burklin, 3, rue du Mont-de-Sion, Genève.  
Membres du Comité de direction : MM. Alex Aubert, Albert Bonnet, J. Déléamont, Ch. Gautier, William Grandjean, Alb. Pasche.  
Secrétaire général : P. Schumacher.  
Adresser la correspondance au bureau de la société : Cité Vieusseux, Genève.

**S.C.H.**

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION LAUSANNE**

Président : M. Ernest Jaton, avenue des Cerisiers, 21 a, Pully.  
Secrétaire : M. Marius Weiss, chemin de Fontenay, 14.  
Caissier : M. Emile Bovey, chemin Ch.-Gide, 4, Montolivet.  
Vice-présid. : M. Marcel Cosendai, chemin de Meillerie, 5.  
Adjoint : M. Fritz Hugi, chemin de Fontenay, 14.  
Suppléant : M. Auguste Küffer, avenue de Cour, 54.  
Siège social : Saint-Laurent, 20. Gérant : M. Albert Monnier.

### Appel à la population suisse

La Foire suisse de cette année revêtira le caractère d'une réunion jubilaire. L'institution compte en effet vingt-cinq ans, durant lesquels elle a fidèlement servi l'économie nationale. Jamais elle ne fut un but en soi, mais elle a toujours su, au contraire, s'adapter à l'évolution des conditions économiques. Elle fut constamment préoccupée de consolider la position économique de notre pays aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, d'honorer et de favoriser la production nationale, de défendre ce qui fait le caractère propre de la Confédération suisse et le patrimoine spirituel de sa population. Ses efforts ont toujours tendu à mettre en valeur la haute qualité de notre production indigène.

La vingt-cinquième Foire suisse anniversaire, qui se tiendra du 19 au 29 avril 1941, entend encore plus que ses devancières se consacrer à cette tâche. Les onze jours de la foire sont proches ; ils doivent servir d'examen en quelque sorte prémonitoire à notre sens de la communauté nationale, car sans elle nous ne saurions tenir, nous ne saurions pas non plus nous préparer comme le commandent les circonstances pour assurer à notre pays sa place au soleil dans la grande compétition économique de demain.

Déjà les producteurs ont compris la gravité de l'heure. La participation de l'industrie et de l'artisanat à la Foire anniversaire est si évidemment riche et abondante qu'elle suffirait déjà à elle seule à prouver cette volonté de vivre, cette résolution d'un peuple qui n'a pas perdu confiance dans ses destinées.

Maintenant, c'est aux consommateurs que s'adresse cet appel ; aux gros négociants et aux petits commerçants, aux organes d'achat de nos fabriques et de nos exploitations artisanales, aux ménagères aussi, à tous les acheteurs enfin, jusqu'aux plus petits d'entre eux.

Faites vos achats à la Foire suisse de Bâle, en cette époque où la nécessité nous prescrit ce que nous pouvons et ce que nous osons acheter.

Toute commande, tout achat dont profite un bon produit de chez nous créent pour la main-d'œuvre indigène une occasion de travail, une source de gain. Le grand devoir qui nous lie à la communauté sociale et économique n'a pas changé. Il faut que la somme des prestations individuelles dont sera fait le succès de la prochaine foire soit telle que le pays puisse en être fier.

### Téléphone et télévision

La télévision fait en ce moment des progrès considérables et sa mise au point définitive semble en voie de réalisation. Dans la plupart des grandes villes américaines, de nombreux bureaux de poste comportent déjà des cabines téléphoniques équipées d'un appareil de télévision. Les deux interlocuteurs prennent place sur des fauteuils à dossier très incliné de façon à être fortement éclairés par l'objectif lumineux de l'appareil de télévision qui, pour des raisons techniques, est encastré dans le plafond. C'est aussi au plafond que se trouve l'écran sur lequel apparaît l'image de la personne qui parle à l'autre bout du fil. Si cette nouveauté obtient surtout un gros succès de curiosité, on s'en sert aussi, paraît-il, pour examiner les réactions du partenaire, ce qui, suivant le genre d'entretiens, peut présenter un certain intérêt... du moins pour ceux qui se piquent de psychologie visuelle ! Quant à la taxe spéciale de télévision, elle est de cinq fois le prix de la conversation téléphonique ordinaire.